



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 10 août 2015 à 18h.30

- Prend acte de la licence délivrée pour l'autorisation d'exploiter le café-restaurant Le Violet, Rue de la Cézille 3, propriété de Mme Oriane Métroz ;
- Prend acte de la séance de travail fixée au 17 septembre, gouvernance de Télé-Dôle ;
- Prend acte de la décision portant sur le décompte final des péréquations 2014 ;
- Fixe une séance extra muros de municipalité le 14 septembre 2015 à partir de 9h.30.

Séance levée à 21h.50

La municipalité